

Québec, le 19 octobre 1953

Maître Jean-Marie Nadeau,  
Édifice des Tramways  
Montréal

Cher Monsieur,

Merci pour votre lettre du 27 octobre. Puisque le marché est conclu entre la Librairie Flammarion et les éditions Marabout, il n'y a rien d'autre [à faire] que de l'accepter. Je vous laisse donc le soin de régler la question des droits d'auteur que je devrai recevoir de cette édition française.

Il me semble, toutefois, que je devrais être payée en dollars pour les livres de cette édition qui seront vendus au Canada. Mais comment procéder? Je m'aperçois qu'il est très difficile de contrôler l'entrée de livres de France au Canada. Déjà un assez grand nombre de *Bonheur d'occasion* et de *Petite poule d'eau* de l'édition française ont été vendus au Canada et à des prix très inférieurs à ceux de l'édition canadienne. Je n'ai pas l'intention que cela recommence avec mon nouveau roman. Quelle serait la solution? Faire imprimer seulement en France peut-être – ce qui diminuerait d'ailleurs beaucoup les frais d'impression – ensuite, d'après un arrangement conclu entre Flammarion et Beauchemin, demander des droits d'auteur en dollars pour les exemplaires vendus au Canada. Je ne sais pas si ça pourrait marcher ainsi. Je crois comprendre que M. d'Uckermann a plus ou moins suggéré la chose à Roger Lemelin qui s'[illis.] à celui-là de ce que ses romans imprimés en France se vendaient comme les miens, au Canada. Je répugnerai évidemment à favoriser l'édition française plutôt que des éditeurs canadiens. Voulez-vous parler de tout ceci avec M. Issalys et, si vous découvrez une solution, de m'en faire part.

Je vous prie d'accepter l'expression de mes sentiments cordiaux.

Gabrielle Roy

S'il n'y avait qu'une seule édition, lancée en France puis au Canada, de mon dernier roman *Alexandre Chenevert*, il conviendrait peut-être que le nom de la maison Beauchemin apparaisse sur la couverture, du moins comme distributeur. Cependant comme le prix en serait plus élevé ici qu'en France probablement, il faudrait tout de même trouver le moyen d'empêcher les libraires canadiens d'importer l'édition meilleur marché de France.